

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05
Suisse Union postale 26.— 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consultats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITÉS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne. Les annonces se paient d'avance

Le monopole du blé

Compte-rendu de la conférence donnée par M. Pierre de Meuron, Conseiller aux Etats, à l'assemblée des délégués du 18 mai 1926 à Auvergnier.

II.

Au début, il semblait que le projet du Conseil fédéral trouverait l'adhésion de la majorité de la Commission des Etats; puis, peu à peu, sous l'action de certaines influences, les opérations évoluèrent; l'Union suisse des Paysans, entre autres, se déclara nettement pour le monopole. La question monopole ou commerce libre passa bientôt au premier plan, éclipsant toutes les autres. On peut le regretter, car le véritable problème était celui de l'approvisionnement du pays en blé, le monopole n'étant qu'un des moyens de l'assurer, donc un des côtés seulement de la question.

Au Conseil des Etats, on divisa la question en présentant deux articles à la votation populaire, l'un consacrant le droit de la Confédération de faire des approvisionnements de grain et d'encourager la culture indigène, l'autre relatif au monopole, mais le Conseil national n'accepta pas le principe de la division, en deux articles.

Lorsque l'article constitutionnel revint au Conseil des Etats, de nombreuses défections se produisirent dans les rangs des adversaires du monopole, si bien qu'au vote final, l'article consacrant le monopole fut voté à une majorité assez faible, mais cependant beaucoup plus forte qu'on ne le pensait.

Au moment du vote final, les députés aux Etats opposés au monopole, firent une déclaration, dont voici le résumé:

Nous protestons contre le fait que l'on a réuni en un seul article deux choses aussi différentes que le monopole et la question de l'encouragement à la culture du blé, si bien que l'on ne peut les adopter ou les repousser qu'ensemble. Nous devons repousser le monopole du blé; le monopole tue l'initiative des individus. Il contient en germe, le danger de l'exagération du pouvoir de l'Etat; son maintien en temps de paix peut constituer un danger pour l'indépendance du pays, au moment où se produirait une forte tension internationale. Il n'est pas certain que le monopole abaisse le prix du pain, mais ce dernier deviendra le jouet des discussions parlementaires. Il est certain que les alliés d'aujourd'hui, paysans et socialistes, se sépareront lors de l'exécution et que la Confédération fera les frais du conflit. Nous sommes persuadés que le but que l'on a en vue peut être atteint sans monopole d'Etat, comme le Conseil fédéral l'a d'abord proposé dans son Message du 27 mai 1924, avec l'approbation des organisations agricoles.

La campagne électorale sur le monopole du blé, s'est ouverte sous d'assez fâcheuses auspices. Il faut sincèrement regretter le ton comminatoire du fameux article du Dr. Laur dans «Le Paysan suisse» de décembre 1925; après la volte-face

qu'a exécutée le Secrétariat des paysans, une telle attitude est particulièrement incompréhensible.

Les partisans du monopole disent que cette organisation a bien fonctionné et que personne n'en demande la suppression. Il est très difficile de se rendre compte si le monopole rend le pain plus cher; le Dr. Béguin de Zurich le soutient tandis que d'autres le contestent absolument.

Et maintenant, que conclure? Les hésitations, les changements d'attitudes du Département de l'Economie publique, ont transformé une question d'économie nationale sur laquelle chacun semblait d'accord, en une question politique.

Une simple mesure d'exécution est devenue le principal sujet de dispute, mettant aux prises les agriculteurs et les industriels, qu'une bonne politique devrait au contraire tendre à rapprocher toujours davantage.

Si le monopole est voté, on aura mis dans les mains des démagogues du Parlement une arme redoutable et le prix du pain risque fort de devenir le sujet de lutte passionnée et de compromis regrettables. J'espère, en toute bonne foi que ce danger sera épargné à notre pays.

Quant à l'initiative qui est lancée actuellement, elle a pour but de mettre en lumière la bonne foi de ceux qui, en combattant le monopole, déclarent vouloir faire le nécessaire pour encourager la production du blé dans le pays. Elle se réclame des principes que le Conseil fédéral exposait dans son Message du 27 mai 1924. Elle est destinée à parer au plus grave inconvénient que comporte le texte constitutionnel voté par les Chambres, à savoir que si l'article est rejeté, il ne restera rien. Il restera l'initiative qui permettra de faire ce que tout le monde reconnaît devoir être fait, mais sans la charge inutile et dangereuse du monopole fédéral.

Observatoire cantonal de Neuchâtel

Concours de chronomètres 1925.

Suivant le rapport spécial sur le concours des chronomètres observés en 1925 à l'Observatoire cantonal, qui vient de sortir de presse, le concours en 1925 a été de nouveau très brillant. Lorsqu'il y a deux ans, la direction de l'Observatoire disait que le concours de 1923 était un des meilleurs qu'il y ait eu à l'Observatoire de Neuchâtel, elle ne pensait pas qu'il fût possible de le dépasser. C'est cependant, le cas pour le concours de 1925. A l'appui de cette assertion, elle cite les moyennes des nombres de classement des chronomètres auxquels le prix de série a été attribué. En 1923, cette moyenne était de 6,0; en 24 de 6,1 et en 25 de 5,5. La direction exprime aux constructeurs et aux réglers ses plus vives félicitations pour le beau résultat obtenu et espère pouvoir constater d'une année à l'autre cette marche ascendante; elle le souhaite pour le triomphe de la chronométrie suisse et pour la réputation mondiale dont elle jouit.

Le concours de 1925 se résume comme suit:

8 fabricants et 11 réglers ont obtenu le prix de série respectif, et 216 chronomètres, soit 45 % du nombre total des chronomètres déposés, ont pu obtenir des prix, savoir:

36 chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de marine,
98 chronomètres de bord, et
82 chronomètres ayant subi les épreuves de 1re classe pour chronomètres de poche.

Parmi les chronomètres ayant subi les épreuves de IIe classe, il n'y a pas de pièce dont le nombre de classement arrive à la limite des nombres de classement fixés pour les prix. La liste des chronomètres de poche, Ire classe, contient quatre chronomètres ayant des nombres de classement suffisants pour être primés. Ces pièces proviennent d'un canton qui n'a pas passé avec le canton de Neuchâtel une convention réglant les conditions d'admission au concours. Enfin, deux pièces n'ont pas pu participer au concours de 1925 parce qu'elles avaient déjà obtenu un prix en 1923.

Dans le courant de l'année, 480 chronomètres ont été inscrits pour les observations dans les registres de l'Observatoire, contre 545 en 1924.

Ces inscriptions se répartissent sur les différentes classes d'épreuves comme suit:

78 chronomètres pour les épreuves pour chronomètres de marine (167 en 1924).

216 chronomètres pour les épreuves pour chronomètres de bord (151 en 1924).

171 chronomètres pour les épreuves pour chronomètres de poche, Ire classe (210 en 1924).

15 chronomètres pour les épreuves pour chronomètres de poche, IIe classe (17 en 1924).

Le groupement des chronomètres déposés, suivant le lieu de provenance, donne le tableau suivant:

	Chronom.	%	%
La Chaux-de-Fonds a envoyé	203	=	42,3
Le Locle »	174	=	36,3
Neuchâtel »	3	=	0,6
Canton de Neuchâtel »	380	=	79,2
Bienne a envoyé	51	=	10,6
St-Imier »	28	=	5,8
Canton de Berne »	79	=	16,4
Le Sentier a envoyé	2	=	0,4
Le Brassus »	1	=	0,2
Canton de Vaud »	3	=	0,6
Schaffhouse »	18	=	3,8

Parmi les 480 chronomètres déposés en 1925, 331 (69,0 %) chronomètres ont obtenu des bulletins de marche,

89 (18,5 %) chronomètres n'ont pas satisfait aux exigences du règlement,

60 (12,5 %) chronomètres ont été retirés par leurs déposants avant la fin des épreuves.

La cause de renvoi la plus fréquente était, comme par le passé, la trop forte différence entre deux marches diurnes consécutives: 42 chronomètres ont dû être renvoyés pour cette cause. Si la Direction fait abstraction de cette condition, qui n'existe pas dans les règlements des autres observatoires chronométriques, le nombre des chronomètres n'ayant pas obtenu des bulletins de marche se réduit à 9,8 %, au lieu de 18,5 %.

La reprise de marche a occasionné le renvoi de 16 pièces. C'est un contingent assez élevé. La Direction a entendu l'opinion que cela proviendrait probablement du fait que dans les épreuves de Ire classe, le chronomètre est placé dans la position verticale après les épreuves thermiques. Les observations d'après le programme du règlement qui est entré en vigueur le 1er janvier 1923, ne sont pas encore assez nombreuses pour exprimer un jugement définitif sur cette question.

Les autres causes de renvoi, savoir dépassement des limites fixées pour l'écart moyen, la compensation et le réglage des positions se sont maintenues, quant à leur fréquence, dans les limites des autres années.

Le tableau suivant indique la répartition dans les différentes classes d'épreuve, des chronomètres n'ayant pas obtenu des bulletins de marche.

	Nombre de chronomètres				Totaux
	de marine	de bord	de poche	de poche	
variation diurne	3	20	18	1	42
écart moyen	—	2	3	—	5
compensation	—	3	4	3	10
reprise de marche	4	—	3	9	16
réglage de positions	—	—	6	3	11
qui se sont arrêtés	—	—	2	3	5
Totaux	7	36	40	6	89

La Direction a déjà mentionné que 331 chronomètres ont obtenu des bulletins de marche. 8 pièces ont été déposées à nouveau après une retouche du réglage. Leurs bulletins de marche, retournés à l'Observatoire, ont été annulés conformément à l'art. 10 de notre règlement pour l'observation des chronomètres.

Les 323 bulletins restants se répartissent dans les différentes catégories comme suit:

Nombre de bulletins délivrés:

	1925	1 ^{re} 1924 à 1925
Chronom. de marine, épreuves de Ire classe	67	1385
Chronomètres de bord	141	1271
Chronomètres de poche, épreuves de Ire classe	106	3159
Chronomètres de poche, épreuves de IIe classe	9	1948

Dans le tableau suivant, la Direction indique les moyennes des nombres de classement calculés d'après les formules indiquées dans le règlement et qui prévoient zéro comme nombre de classement pour un chronomètre sans défaut.

Nombres de classements:

	Limites fixées en tête l'obtention Moyennes de liste d'un prix		
Chronomètres de marine, épreuves de Ire classe	9,1	2,9	9,0
Chronomètres de bord	11,6	5,7	13,0
Chronomètres de poche, épreuves de Ire classe	8,8	2,9	12,0
Chronomètres de poche, épreuves de IIe classe	9,3	8,3	5,5

Les moyennes des nombres de classement pour les catégories des chronomètres de marine et de bord sont plus fortes que celles de l'année 1924, par contre, pour la catégorie des chronomètres de poche, les moyennes des nombres de classement sont plus faibles qu'en 1924. Il résulte, en outre, de ce tableau que, pour les chronomètres de marine, de bord et de poche, épreuves de Ire classe, les limites admises jusqu'à présent pour l'obtention d'un prix, sont égales ou au-dessus des moyennes des nombres de classement des chronomètres ayant obtenu des bulletins de marche. La Direction ne voit, par conséquent, aucun motif de changer les limites fixées pour l'obtention d'un prix. Quant aux chronomètres de poche, épreuves de IIe classe, nous constatons depuis l'entrée en vigueur de notre règlement en 1923 que la moyenne des nombres de classement est de beaucoup plus forte que la limite pour l'obtention d'un prix. On pourrait croire que la limite de 5,5 est trop serrée. Le délai de trois ans; cependant, ne nous paraît pas assez long pour se former un jugement définitif sur cette question; la limite de 5,5 a été fixée d'après les résultats constatés avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement. Mais il y aurait peut-être lieu d'élargir la limite pour l'obtention d'un premier prix dans cette catégorie de chronomètres, et de la porter de 2,0 à 3,5.

Les chemins de fer fédéraux en 1925

II.

Après les charges relatives au personnel, les dépenses pour les matières de consommation (combustible, etc.) constituent le chapitre le plus important des dépenses d'exploitation; elles sont de fr. 32,720,000.

Les dépenses de cette catégorie accusent une diminution totale de fr. 3,929,000, soit de près de 11 %, qui est due à la baisse des prix de diverses matières et à l'extension de la traction électrique qui a permis de réaliser une économie de près de 5 1/2 millions sur le seul poste « combustible ».

Le parcours des locomotives à vapeur a été de 27,243,379 kil., le prix moyen du combustible par tonnes de fr. 44,82, les dépenses pour le combustible de fr. 19,059,000 et le coût moyen du kilomètre-locomotive vapeur de fr. 0,70.

La traction électrique compte 13,398,159 km. et un coût de 12,463,895 fr., soit coût moyen du km.-loc. électr. fr. 0,93.

La consommation de combustible des locomotives à vapeur par kilomètre parcouru est revenue, en 1925, à 70 centimes contre 82,5 centimes en 1924, soit une diminution de 15 %, la consommation d'énergie des locomotives électriques a coûté, en 1925, 93 centimes par kilomètre parcouru, contre 114 centimes en 1924. La diminution, d'une année à l'autre ressort à 21 centimes, soit à 18 1/2 %.

Si l'on se bornait aux données précédentes, on pourrait admettre que la traction électrique est plus chère que la traction à vapeur. Mais, pour ce qui concerne l'année 1925, cela n'est pas le cas. En effet, la force électrique est consommée par les C. F. F. sur des lignes dont les unes sont à forte pente et dont presque toutes ont un trafic à forte densité, si bien que si l'on fait la comparaison entre les deux tractions pour 1000 tonnes kilométriques, on obtient les résultats suivants: le prix de revient par traction à vapeur est de fr. 3.83 (fr. 4.20 en 1924) et de fr. 3.25 par traction électrique (fr. 3.87 en 1924). La différence est donc très nettement en faveur de l'électricité.

Voici comment s'établissent les recettes et les dépenses par kilomètre parcouru: recettes kilomètr. fr. 123,013, dépenses kilom. fr. 86,951; différence fr. 36,062.

Le coefficient d'exploitation a été moins favorable en 1925 qu'il ne l'avait été en 1923 et en 1924. Pour 1925, le coefficient ressort à 71,53 % contre 67,25 % en 1924 et 66,94 % en 1913.

Pour la troisième fois depuis la guerre, le compte de profits et pertes boucle par un excédent actif. Mais il est beaucoup moins important qu'en 1924. Il ne s'élève, en effet, qu'à fr. 1 484 941 contre fr. 15 millions 153,534 en 1924 et fr. 3 690 988 en 1923.

Parmi les postes du compte de profits et pertes, le plus important est, comme toujours, celui des charges d'intérêts de la dette, qui s'élève à 100 millions en 1925.

Depuis 1903, ces charges ont plus que triplé et depuis la guerre elles ont à peu près doublé.

Après l'intérêt de la dette, les amortissements constituent le chapitre débiteur le plus important du compte de profits et pertes. En 1925, l'amortissement s'éleva à fr. 9 258 730 contre fr. 12 748 970 en 1924.

Le fonds de renouvellement s'élevait, à la fin de 1925, à fr. 88,404,582.

Aux dépenses figurent également les fr. 1,500,000 affectés, comme de coutume, à l'intérêt et à l'amortissement du déficit technique de la caisse de pensions et de secours.

L'année dernière, le total du bilan a augmenté de 116 3/4 millions. Il atteint 2 747 1/2 millions. Cet accroissement est surtout dû aux dépenses d'électrification et à l'augmentation de la dette qui en est résultée.

Le chapitre le plus important de l'actif est représenté par les immobilisations qui sont de 2 331 millions 559,360, en augmentation de 81,041,060 fr. sur 1924.

Depuis la guerre, les immobilisations nettes, c'est-à-dire déduction faite du compte d'amortissement, ont augmenté en moyenne de 71 millions de francs l'an.

A la fin de 1925, les frais de l'installation de la traction électrique s'élevaient à fr. 492 653 468, dont 69 1/2 millions représentaient les dépenses effectuées en 1925.

Dans ce total, l'acquisition de matériel roulant électrique (entre autres 295 locomotives électriques figure pour 160 1/4 millions).

En 1925, les lignes suivantes ont été ouvertes à la traction électrique: Zurich-Olten: 63 km., Lausanne-Yverdon: 38 km., Daillens-Le Day-Vallorbe: 27 km., Zurich-Winterthur: 40 km., Olten-Berne: 60 km., Renens-Genève: 56 km.

A la fin de 1925, 949 km. étaient électrifiés, soit le 32 1/3 % du réseau total, contre 665 km. = 23 % à la fin de 1924.

La contre-partie des immobilisations est fournie par la dette des C. F. F.

La dette consolidée est de fr. 2,551,788,869, la dette flottante, y compris les fonds spéciaux, de fr. 146,930,156, soit au total fr. 2,698,719,025, moins: valeurs et créances y compris le portefeuille du fonds de renouvellement fr. 131,573,516. Dette totale nette fr. 2,566,965,509. Augmentation sur l'année précédente fr. 83,937,611.

L'équilibre financier de nos chemins de fer, qui avait été atteint en 1924 grâce au bon rendement du trafic-marchandises et, à la compression des dépenses, est presque remis en question par les résultats de 1925. En effet, le modeste solde actif du compte de profits et pertes ne permet pas un amortissement

suffisant du déficit de guerre et une dépression, même très faible, survenant dans le trafic de l'année courante, transformerait ce bénéfice en perte.

Et cependant, les charges des C. F. F. vont en s'accroissant; les augmentations régulières des traitements et salaires se feront de plus en plus sentir; l'intérêt de la dette absorbera chaque année un certain nombre de millions supplémentaires; l'allocation destinée à amortir le déficit des caisses de pensions et de secours est manifestement insuffisante; elle devrait au moins être doublée.

Or, ce n'est pas par des relèvements de tarifs qu'il serait éventuellement possible d'obtenir un complément de ressources; nos tarifs, comparés à la plupart de ceux qui régissent les réseaux étrangers, sont encore trop élevés. L'augmentation du trafic qui, dans le passé, a parfois rétabli une situation financière compromise, est aujourd'hui très aléatoire et elle est à peu près indépendante de la volonté de l'administration ferroviaire.

Il faut donc plus que jamais réduire les immobilisations au strict nécessaire et rechercher partout les compressions qui sont encore possibles.

Postes, Télégraphes et Téléphones

Poste aérienne.

Une partie des lignes aériennes utilisées par le service postal suisse aboutissent directement aux aéroports suisses et sont liées par contrat à l'administration des postes; d'autres ne touchent pas notre pays et ce sont des administrations postales étrangères qui font la liaison avec la poste suisse.

Le développement du trafic postal a été le suivant, pour les lignes utilisant les aéroports suisses:

	Nombre des lettres transportées	
	Paquets postaux	
1922.....	4,507	8
1923.....	25,819	84
1924.....	1 148,188	279
1925.....	546,678	787

La diminution du nombre des lettres en 1925 concerne spécialement la ligne Bâle—Bruxelles—Amsterdam, qui a été moins mise à contribution par suite de l'amélioration des correspondances par chemin de fer Suisse—Hollande.

Les sommes suivantes ont été dépensées par la poste suisse pour la poste aérienne:

	Paiement aux lignes utilisant les aéroports suisses		
	administ. étrangères	postales suisses	Total
1922.....	fr. 21,980	1,283	23,263
1923.....	» 73,066	3,135	76,201
1924.....	» 132,155	2,655	134,810
1925.....	» 147,908	3,278	151,186

Chronique sociale

Prix de détail et coût de la vie en Suisse en avril 1926.

Les prix de détail n'ont subi au mois d'avril que peu de changements notables. Et encore s'agit-il surtout de changements résultant de la saison. Sur un total de 66 articles, il y en a 38 qui présentent les mêmes ou à peu près les mêmes prix moyens qu'au mois précédent, 9 qui accusent une hausse dont 3 une hausse de plus de 1 % et 19 une baisse dont 5 une baisse de plus de 1 %. La hausse n'a dépassé 1 % en moyenne que pour la viande de veau, les poires séchées et les pommes acides. Les œufs de caisse et les œufs frais du pays marquent un nouveau fléchissement de caractère saisonnier. Plusieurs communes signalent en outre des baisses sur les flocons d'avoine, l'huile d'arachides et les pommes de terre du pays dans la vente en mi-gros.

Voici les prix les plus courants du commerce de détail en avril 1926 (fin du mois) pour les plus importants centres horlogers:

Localités	Prix par 1/2 kg. en cts.					
	Viande de bœuf av. charge	Porc	Veau	Saindoux	Graisse	Beurre
Bienne	170	190	200	140	80	600
Chx-de-Fds	180	220	220	150	80	600
Genève	175	250	250	160	100	600
Le Locle	180	210	200	150	80	600
Porrentruy	180	230	230	150	100	600
St-Imier	180	210	220	150	80	600
Soleure	180	210	240	140	80	600

Localités	Brix par kg. en cts.					Oeufs la pièce	Pommes de terre les 100 kilog.	Briques
	Lait	Pain	Farine	Pâtes alim.	Sucre			
Bienne	38	55	78	110	75	15	15	800
Chx-de-Fds	37	55	75	110	70	20	17	650
Genève	37	53	80	110	70	15	13	850
Le Locle	37	55	75	105	70	20	17	650
Porrentruy	37	50	75	110	80	25	15	700
St-Imier	37	54	77	110	75	20	18	700
Soleure	38	55	75	110	80	20	17	800

Les nombres-indices spécialement établis pour les 8 groupes de denrées entrant en ligne de compte montrent que les produits laitiers, la viande et la charcuterie, le pain et les autres produits de céréales, les pommes de terre et les légumineuses, le café, chocolat, etc., sont demeurés au même niveau, que les œufs ont baissé de 7 %, les graisses et les huiles comestibles, le sucre et le miel, chacun de 1 %. Mais le coût moyen de l'alimentation donne à peu près le même nombre-indice qu'au mois précédent, nonobstant les changements de prix qui ont affecté certaines des denrées qui y sont prises en considération. L'augmentation subie par cette dépense depuis le mois de juin 1914 ressort en avril, comme en mars, à 61 %. Comparativement au mois d'avril 1925, on note un recul de 5 %.

Les rapports des 33 communes participant au relevé des prix confirment en général que le coût de l'alimentation a peu changé en avril: les prix de 20 communes sont les mêmes ou à peu près les mêmes qu'au mois précédent, ceux de 1 commune donnent une hausse de 1 %, ceux de 11 communes une baisse de 1 % et ceux de 1 commune une baisse de 2 %.

Dans le groupe des combustibles, on constate de légères baisses de prix pour certaines sortes de charbon. Le renchérissement des combustibles (et du savon) depuis le mois de juin 1914 atteint 46 % en avril au lieu de 47 % en mars. Il s'est produit une baisse de 6 % depuis le mois d'avril 1925.

Dans le groupe de l'habillement, les prix cotés au printemps 1926 — lesquels ont été relevés en avril — montrent une tendance générale à la baisse au regard de ceux de l'automne dernier. Dans les vêtements d'hommes, on constate une baisse moyenne d'environ 2 % pour les articles faits sur mesure, une baisse moyenne d'environ 3 % pour la confection et une baisse générale d'environ 3 %. Dans les étoffes pour vêtements de dames, la baisse moyenne ressort à 6 % et dans les vêtements d'enfants, à 5 %. La lingerie pour hommes accuse une baisse d'environ 3 %, la lingerie pour dames une baisse d'environ 4 %. Les prix de la chaussure ont baissé dans une proportion moyenne de 2-3 %. Si l'on prend la moyenne générale pondérée des prix de tous les articles formant le groupe de l'habillement, on constate que ce groupe de dépense a baissé de 4 % depuis l'automne dernier. Par rapport au mois de juin 1914, il présente une hausse de 72 % au printemps 1926 au lieu d'une hausse de 79 % en automne 1925. Par rapport au printemps 1925, on constate une baisse de 5 %.

La hausse des loyers depuis le mois de juin 1914 donne une moyenne de 73 % pour les grandes villes (de plus de 100,000 habitants), une moyenne de 48 % pour les autres villes et une moyenne de 63 %, si l'on observe dans leur ensemble les villes prises en considération.

La dépense globale pour l'alimentation, le chauffage et l'éclairage (avec adjonction du savon), l'habillement et le logement présente une hausse de 62 % à fin avril au lieu d'une hausse de 63 % à fin mars, comparativement à juin 1914.

Chronique financière et fiscale

Banque cantonale de Berne.

Cet établissement financier vient de faire paraître son rapport pour l'exercice 1925. Il constate que la Banque a pris, durant 1925, un nouveau et réjouissant développement très satisfaisant des affaires. Le chiffre du mouvement général est en augmentation de fr. 1,411,000,000 et la somme du bilan accuse une progression de 10 millions de francs en chiffres ronds, passant de 474 à 484 millions.

Le bénéfice net enregistre une nouvelle augmentation; il s'élève à fr. 3,083,753.58, c'est-à-dire un peu plus que le 7 1/2 % du capital de dotation, contre fr. 2,857,533 en 1924 et fr. 2,161,715 en 1923.

En ce qui concerne les valeurs de chemins de fer intéressant l'Etat, lesquelles ont été éliminées du bilan de la Banque, il y a lieu de rappeler que

le compte de crédit en découplant, ouvert en faveur de l'Etat pour une somme quelque peu supérieure à 36 millions de francs, n'est chargé que d'un intérêt de 3 1/2 %, ce qui, de nouveau, a eu pour conséquence de réduire le rendement de l'exercice de plus d'un demi-million. Si, en outre, on tient compte du fait que les réserves, comparaison faite avec d'autres établissements de banque ne valent qu'un modeste appoint à la Banque, le résultat de l'exercice peut être considéré comme bon; celui-ci n'étant pas inférieur à ce qui a été généralement obtenu comme aussi aux possibilités de l'heure présente.

La Banque Cantonale de Berne, laquelle compte aujourd'hui à part son siège de Berne, 13 succursales, 6 agences et 2 bureaux annexes, n'a pas cessé de maintenir son organisation à la hauteur des exigences de notre époque. Aux avantages propres à un grand institut financier, se joint chez elle la possibilité de se consacrer très activement aussi aux opérations des banques de moyenne et de modeste importance.

Pour faire face à l'accroissement des besoins, la Banque a construit à Herzogenbuchsee et à Porrentruy deux nouveaux bâtiments, pour les succursales de ces localités.

Le mouvement général des opérations de la Banque centrale et des succursales s'est élevé, d'après le bilan, à fr. 13,675,407,484.02.

Le fonds capital de l'Etat est resté sans changement à fr. 40 millions.

Le fonds de réserve ordinaire était au 1er janvier de fr. 2,850,000. Il a été crédité par un prélèvement sur le bénéfice de l'exercice 1924 de fr. 250,000, et atteint donc au 31 décembre fr. 3,100,000.

La réserve spéciale pour créances se montait au 1er janvier à fr. 1,582,371.90 et a été dotée, par des prélèvements sur le bénéfice de l'exercice 1924 de fr. 293,733.54 et débitée par contre par le siège central et des succursales de fr. 998,417.46, de sorte que le solde atteint à fin décembre fr. 877 mille 687.98.

L'emprunt 3 1/2 % de 1899 de fr. 15,000,000 se trouve réduit à fr. 6,924,500.—

L'avoir des 7,033 déposants en comptes-courants s'élève à fin 1925 à fr. 77,617,989.84, celui des 98,270 déposants sur carnets d'épargne à fr. 159 millions 728,589.10.

Au 31 décembre 1925, le montant des bons de caisse s'élevait à fr. 112,812,000 avec un taux d'intérêt allant de 4 % à 5 1/2 %.

L'ensemble des sommes dues par la Banque à la fin de l'année, en dépôts à intérêts est donc, y compris les accédités créanciers à fr. 358,860,638.49, en augmentation de fr. 20,503,725.80 sur 1924.

En 1925, le mouvement de la porte-feuille des effets a été de fr. 848,273,759.80 et il accusait, au 31 décembre 1925, 21,267 effets pour une somme de fr. 38,924,042.82, en augmentation de 1,717 effets valant fr. 5,985,379.25.

L'état effectif des crédits au 31 décembre était de fr. 250,915,572, en augmentation de fr. 7,583,307 sur l'année précédente.

A la même date, les prêts sur obligations étaient au nombre de 5519 représentant un capital de fr. 34,005,302.34. Le solde au 31 décembre des créances hypothécaires étaient de fr. 40,881,216.43.

L'amortissement de créances s'éleva, en 1925, à fr. 757,870.53. Le produit net de l'exercice a été attribué comme suit: Versement à l'Etat, pour intérêt à 4 % du capital de dotation de fr. 40,000,000, fr. 1,600,000.—; dotation à la réserve ordinaire fr. 350,000.—; versement supplémentaire à l'Etat fr. fr. 800,000.—; solde à la réserve spéciale pour créances fr. 333,753.58.

Le compte de profits et pertes se résume comme suit, au 31 décembre 1925:

Doit.		Avoir.	
Frais d'administration	fr. 4,558,445.94	Produit du compte effets	fr. 2,069,366.55
Impôts	248,709.36	Intérêts	21,009,369.79
Intérêts et commissions	16,977,684.83	Commissions	2,175,655.44
Amortissements, mobilier	257,660.01	Rentrées d'anciennes créances	70,745.69
Réserves spéciales pour créances	80,000.—	Fonds publics	638,986.78
Pertes	757,870.53		

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrement:

19/V/26. — Leonhard Bürgler, Uhren, Optik & Bijouterie, (de Illgau), horlogerie, optique et bijouterie, Siebnen-Schübelbach (Schwyz).

Modifications:

17/V/26. — F. A. Lange, soc. n. coll., métaux en gros, Bienne. Gustave-Albert L., décédé, est sorti de la société, y sont entrés comme associés Dame Marie-Elisabeth L. et Friedrich-Albert Lange, tous deux ressortissants allemands.

17/V/26. — Gran Watch Mfg. Co. (A. G.), fabrication et vente de montres, Bienne, soc. act. Le cap. est porté de fr. 1,725,000 à 2 millions nom.

Radiations:

17/V/26. — Vve Henri Vaucher, fabrication d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

19/V/26. — Wwe August Gebel-Müller, horlogerie, nen-Schübelbach (Schwyz).

Faillites.

Ouverture de faillite.

5/V/26. — Alfred Moser, horlogerie, orfèvrerie et argenterie, Marktgasse 7, Berne.

Déloi pour productions: 25 juin 1926. Assemblée des créanciers: 1er juin 1926.

8/V/26. — Burri frères, industriels, soc. n. coll., Tramelan.

Déloi pour productions: 22 juin 1926. Assemblée des créanciers: 27 mai 1926.

8/V/26. — Burri Gottfried, industriel, Tramelan.

Déloi pour productions: 22 juin 1926. Assemblée des créanciers: 27 mai 1926.

8/V/26. — Burri Hermann, industriel, Tramelan.

Déloi pour productions: 22 juin 1926. Assemblée des créanciers: 27 mai 1926.

10/V/26. — Haller et Beck, soc. n. coll., fabrication de boîtes or, Rue du Grenier 24, La Chaux-de-Fonds.

Déloi pour productions: 22 juin 1926. Assemblée des créanciers: 31 mai 1926.

11/V/26. — Emil Judith, Fabrique d'horlogerie S. A., (Emile Judith Watch Co. Ltd), Bienne.

Déloi pour productions: 22 juin 1926. Assemblée des créanciers 1926.

Révocation de la faillite:

19/V/26. — Otto Maire-Gempeler, co-associé de la soc. n. coll. radiée «G. A. et O. Maire, Fabrique d'horlogerie Exit», Longeau. Le débiteur est réintégré dans la jouissance de ses biens.

Concordats.

Sursis concordataire et appel aux créanciers:

3/V/26. — Charles Beuchat-Meyer, Prayé Watch, Bassecourt.

Déloi pour productions: 8 juin 1926. Assemblée des créanciers: 19 juin 1926.

Commissaire au sursis: Me A. Hof, avocat, Delémont.

11/V/26. — Moecklin Eugène, orfèvre, Rue de Bourg 13, Lausanne.

Déloi pour productions: 11 juin 1926. Assemblée des créanciers: 28 juin 1926.

Délibération sur l'homologation du concordat:

27/V/26. — Strub et Cie, horlogerie, Bettlach.

Prolongation du sursis concordataire:

19/V/26. — Steiner frères, montres Esef, Stona et Usa, Bienne. Le sursis est prolongé jusqu'au 12 août, l'assemblée des créanciers reportée au 20 juillet.

COTES

25 Mai 1926

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 126.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500.— »
» laminé, pour doreurs	» 3550.— »
Platine manufacturé	fr. 21.90 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.

	Comptant		A terme	
	20 mai	21 mai	20 mai	21 mai
Londres				
Cuivre	57 1/16	56 9/16	57 5/16	57 7/16
Electrolytique	64 1/4	64 1/4	64 3/4	64 3/4
Etain	265 1/8	266 1/8	265 1/8	265 1/8
Plomb	28 1/8	28 1/16	28 15/16	29 1/16
Zinc	32 1/2	32 1/8	32 1/2	32 5/8

	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai
Paris				
Platine	129.000	123.000	116.000	—
Or	24.500	23.400	22.200	—
Argent	840	780	780	—

	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai
Londres				
Or	84/9 3/4	84/9 3/4	84/9 3/4	—
Argent	30 —	30 1/4	30 1/16	30 1/8
New-York				
Argent	65 —	65 —	64 7/8	64 7/8

Change sur Paris fr. 16.90

Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte	3 1/4
» » avance s/nantissement	4 1/4

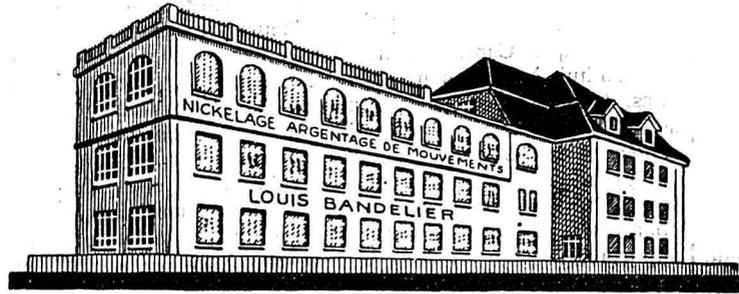
★ Louis Bandelier ★

Téléphone 1.80

Saint-Imier

Téléphone 1.80

s'est fait une
réputation
dans le bon



exécute avec une
bientacture parfaite
et par
procédé spécial

Nickelage

et le bon

Argentage

de tous les genres de mouvements de montres.

Ateliers à
grosse production

Livraisons rapides

Qualité de travail
impeccable

Anglages de Ponts

Gravure de lettres

Commissionnaire pour la Chaux-de-Fonds,
Le Locle et Tramelan

115



Grands
Stocks



en Fil d'acier pour décolletages

COURVOISIER & FILS, BIENNE

Maison fondée en 1887

4649

MANUFACTURE D'HORLOGERIE ALBERT UEBELHART

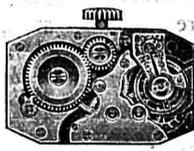
Téléphone 12 Rosières (Cant. de Soleure)

Spécialité: Montres de Dames

bon courant, remontoirs, cylindre et ancre, 6 3/4, 9, 10 1/2, 11 et 13 lig.,
en or, argent, métal et acier, bascules et à pont 10 1/2 lig., cylindre, à
secondes. — Grande production.

Montres-Bracelets Radium.

160



23,6 mm (10 1/2 lig.) et 29,3 mm (13 lig.) ancre

spiral plat et Breguet, en soigné et bon courant, 42,8 mm
(19 lignes) ancre soigné, montres or et mouvements seuls,
sont livrés par

734

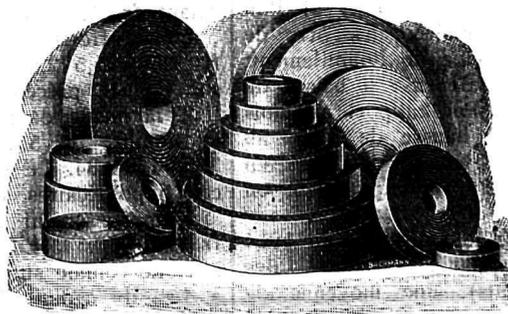
FERNAND ROSSEL, Nidau, Montres Audinal

Qualité garantie. Demandez échantillons.

SANDOZ FILS & C^{IE}

LA CHAUX-DE-FONDS & BIENNE

ARTICLES POUR USINES



Courroies et Cordes
en cuir, en tous genres
Agrafes, Burettes
Déchets de coton
Huiles, Graisses
Graisseurs
Limes, Marteaux
Meules, Pinces, etc.
Demandez nos prix.

Pierres fines pour l'horlogerie

Pierres scientifiques rouges et bleues

en tous genres

sont livrées aux meilleures conditions par retour
pour tous calibres

757

J. B. Frieden & Cie, Balerna (Tessin)

PLAQUÉ OR

La publication du nouvel arrêté fédéral sur les ouvrages en plaqué or, a pour effet de **maintenir** et **prolonger** sur le marché la confusion entre le véritable plaqué et les produits en électrodoré et cela en dépit du jugement du Tribunal de Berne, actuellement soumis au Tribunal Fédéral.

C'est là le résultat le plus clair des intrigues de ceux qui refusent d'avance de s'incliner devant une décision judiciaire condamnant leurs procédés illicites et qui veulent à tout prix continuer à bénéficier de ces procédés au détriment du commerce honnête.

Ils ne réussiront pas.

Les fabricants de plaqué or sont en droit de compter sur la justice de leur pays.

En attendant qu'une décision définitive soit intervenue et pour pouvoir lutter efficacement contre la concurrence déloyale qui leur est faite sous le couvert de prescriptions réglementaires surprises à l'autorité exécutive, ils sont prêts à consentir tous les sacrifices nécessaires.

Manufacture Genevoise de Boîtes de Montres,

Genève

Louis Lang S. A.,

Porrentruy

Charles Reinhold,

La Chaux-de-Fonds

DIAMANTS BRUTS. BOORT-CARBONE

pour tous les usages industriels. — Outils diamantés.

Diamant blanc et noir pour poudre et burins. Pointes, Eclats, Esquilles, Poudres au plus bas prix.

LUCIEN BASZANGER

SEUL CONCESSIONNAIRE
BRUTS SCIENTIFIQUES
« DJEVA »

6, Rue du Rhône, 6
GENÈVE
TÉLÉPHONE : STAND 4354

1989
Saphir Montana. — Rubis d'Orient.
Grenats des Indes.
Saphir vert



Le Cadran

émail, argent et métal
de la Fabrique
DURIG FRÈRES
se distingue par la
qualité, l'élégance et solidité

Bon courant, soigné et extra soigné

Prix avantageux 726

Bienne - Nidau
Rue de Madretsch 48

FABRICANTS D'HORLOGERIE SOIGNÉE

Si vous avez besoin :



d'axes de balanciers pivotés
de tiges d'ancre pivotées
d'échappements pivotés
de grandes-moyennes à tiges pivotées
de petites-moyennes à pivots levés
de champs à pivots levés
de chaussées et grandes-moyennes percées outre
de minuteriers
de tiges garnies en qualité extra soignée
d'arbres de barillet qualité extra soignée.

Adressez-vous à une maison de confiance qui soit à même de livrer rapidement et bien : Ces avantages, c'est la fabrique

„AZURÉA“ CÉLESTIN KONRAD à MOUTIER

qui peut vous les offrir, seule maison vraiment spécialisée et ne fabriquant que ces articles. 509

Sur demande spéciale, n'importe quelle commande pressante peut être exécutée dans les 24 heures.

— Demandez échantillons et prix s. v. p. —

Pierres industrielles:

Filières en saphir et diamant, filières en acier pour tirer, tous métaux.
Meules en saphir.
Meules comprimées en poudre de saphir et meules « India ».
Outils en diamant en tous genres.
Pierres agate en tous genres.
Pierres boussoles avec creusure conique, en grenat, saphir, rubis et agate.
Pierres d'horlogerie bon marché, rhabillage pour l'exportation.
Tous genres de pierres d'après modèle. 621

A. VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

GROSSISTES EXPORTATEURS

Fabricant d'horlogerie spécialement organisé pour la fabrication en séries de mouvements, 16 et 17 lig., haut. 12-14-18/12mes, calibre particulier, 17 et 19 lig., haut. 18 à 28/12mes, cherche preneur régulier dans ces genres en bonne qualité. - Il sera répondu par retour du courrier à toute demande faites s. chiffre P 20081 G à Publicitas Chaux-de-Fonds. 519

17"
12-14-18
doz.
19" - 18 à 28 doz.

La montre parfaite
exige
ses fournitures.



ALLIMANN & GIROD COURT
JURA BERNOIS

Sertissages à la machine de tous calibres

Petites et grandes pièces, ancrés et cylindres. — Sertissages de grandes-moyennes.
Fabrication de chatons à vis et sans vis, pour petites et grandes séries.
Sertissages de boussoles. — Rosillons. — Plaques d'acier. — Vis métal, etc.
Pièces détachées pour instruments de précision.

— La Maison se charge sur demande de fournir les pierres. —
Demandez les prix. Se recommande: Ouvrage prompt et soigné.

Robert GONZETH, Bienne.

Téléphone 3.08

505

Promenade 12

Décoration et fabrication de boîtes de montres

— OR ET PLATINE —

ATELIER DE POLISSAGE — BRACELETS EXTENSIBLES:

= J. BONNET =

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

292

Tél. 12.25

LA CHAUX-DE-FONDS, 141, Rue Numa Droz

FABRICANTS !!

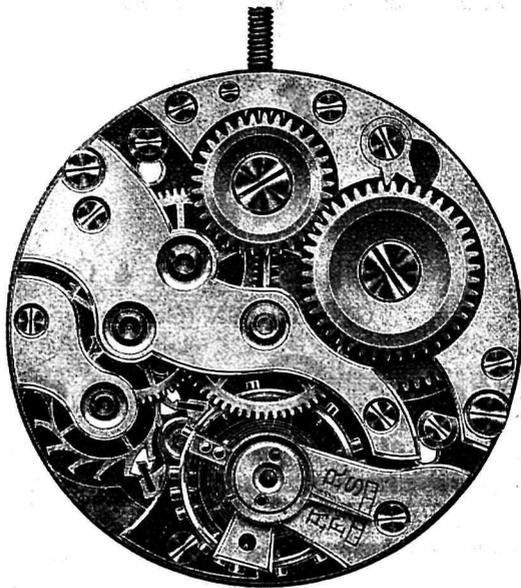
Le garnissage irréprochable
de vos
aiguilles
et cadrans de montres
avec les
matières lumineuses
radio-actives
les
plus pures
chez

L. MONNIER & C^o

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 14.38

Demandez offre détaillée
et
Faites un essai.



Mouvement agrandi

8 3/4 / 612 échappement 10 1/2 lig.

VOGT & C^o, S.A.

Fabrique d'Horlogerie

„FORTIS“

Grenchen

Spécialité de mouvements ancre

8 3/4 lig. ronds

6 1/2 lig. ovales

soignés et bon courant.

Prix avantageux.

755

UNIVERSO

S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
FOURNIT AVANTAGEUSEMENT
AIGUILLES

pour Montres de poche, Bracelets, Boutonnieres,
Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs,
Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres,
Curvimètres, Tachymètres, etc. & tous autres appareils
de mesure en toutes formes et toutes grandeurs.

INSTALLATION SPÉCIALE

pour Découpages de tous articles de fournitures
en série soit : Brides-Crochets pour Ressorts
de Barillet-Masses, etc. etc. Tours d'Heures
appliqués pour Cadrans métal.

QUALITÉS

Depuis l'article le plus soigné au plus ordinaire

PRIX

Conditions spéciales peuvent être convenues
pour grandes séries

Choix immense & Qualité supérieure à Prix égal.
+ CATALOGUE À DISPOSITION *



DURA

le bain chimique de trempe pour les aciers

a trouvé l'approbation absolue de l'industrie métallurgique qui s'en sert depuis longtemps. Les résultats obtenus sont beaucoup supérieurs à ceux atteints par toute autre matière connue jusqu'à présent.

Demandez prospectus, premières références suisses et étrangères.
Démonstration sans obligation de votre part 814

R. REINHARD, fabricant à BERNE

Téléph. Christ. 11.86

Wythenbachstr. 14

OFFRES D'EMPLOIS

Chef de fabrication

énergique, sérieux, ayant grande expérience dans la terminaison de la montre ancre soignée et bon courant, capable de diriger nombreux personnel, trouverait place stable dans grande fabrique du Jura bernois.

Adresser offres sous chiffre P 21753 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 804

Commerçant routiné

avec apport de quelques mille francs **est demandé** comme **employé intéressé** ou **associé** par fabricant sérieux et bien installé. Place d'avenir.

Faire offres sous chiffre P 2302 U Publicitas La Chaux-de-Fonds. 811

Fabrique d'horlogerie

fabriquant comme spécialité la montre d'homme et la montre bracelet soignée cherche

représentant

pour la Suisse.

Adresser offres sous chiffre P 21756 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 779

ACHAT ET VENTE

Mouvts 19,7 (8 3/4) et 23,6mm (10 1/2)

pour l'Amérique et le Japon, livrés très avantageusement.

Demandez prix et échantillons à case postale 10490, La Chaux-de-Fonds. 802

ALLEMAGNE, AUTRICHE TCHECOSLOVAQUIE

A VENDRE avantageusement lot important de montres or 14 karats, 20, 25, 30, 35 et 40 grammes, genres allemand et Autriche, savonnettes, bassines, lentilles et Ls. XV et lépines fantaisie, Murat, Empire, Directoire, pommes, gouges, facettes, décors variés, mouvements 42,8mm (19 lig.), ancre, spiral Breguet, ressort régulateur, bonne qualité courante et qualité soignée. Echantillons à disposition.

Adresser offres sous chiffre P 21744 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 788

A vendre

à des conditions favorables, 3 grosses de mouvements 42,8 (19) et 45,1mm (20) lépines, Fontainemelon, calibre Pateck, 15 pierres, sp. Breguet b. c. On se chargerait éventuellement de les mettre en boîtes.

Adresser demandes s. chiff. P 21749 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 803



DORAGES DE BOITES OR.
COULEUR, ET PLATINE
TRAVAUX ÉPARGNES

Ad. Stauffer

LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONE 6.44 42 RUE DU PARC

Successeur des Ateliers KOHLER-BARBEY & ROCHAT-COLIN

FABRIQUE DE POLISSAGE D'ACIER

JOHANN RENFER, Lengnau (Bienne)

Téléphone 27 129

Polissages de vis, ressorts,
masses, raquettes, clavettes, etc.
Vis biseautés et vis têtes rondes.

Exigez les Ebauches



8 3/4-9 lig., c. 406 cyl. à vue



9 lig., c. 355 cyl. bascule

Interchangeabilité absolue
Ebauches ne nécessitant
aucun numérotage



SCHILD FRÈRES & Co.
GRENCHEM (Suisse)

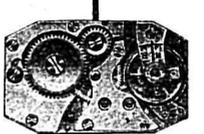
Sertissages faits d'après
les procédés
les plus modernes



6 1/2 lig., c. 415 cyl.

Spécialités: Petites Pièces

ancre et cylindre de 5 1/4 à 10 1/2 lignes



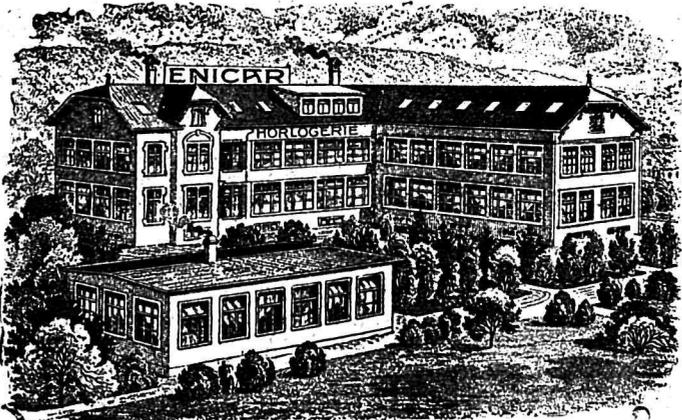
6 3/4 lig., c. 290 cyl.

Fabrique d'Ebauches

ENICAR

Longeau près Bienne

Téléphone N° 12 — Télégrammes: Enicar Longeau



Spécialités:

Ancre, 10 1/2 lig., à vue, lépine et savonnette.
Grandeur 23/6 m/m

Cylindre, 8 3/4, 9 et 10 1/2 lig., à vue, lépine et savonnette, avec et sans seconde. — Calibre plat.

— Interchangeabilité absolue. — 760

CALIBRES RÉSERVÉS.

CALIBRES RÉSERVÉS.



Ancre 10 1/2 lig. cal. 3



Cyl. 8 3/4 lig., à vue cal. 70



Cyl. 10 1/2 lig., à vue cal. 50

Mécanisme avec



← Marque déposée



Marque déposée

Boîtes en véritable Plaqué or laminé

Tous genres
Qualité absolument garantie

Charles Reinbold
LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Doubs 51

617

Téléphone 12.04

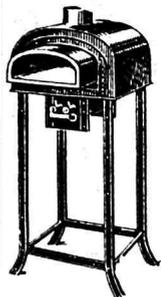


SERTISSAGES

Tous genres
Exécution
prompte et soignée.
Derniers prix du jour.

MARC MATHEY S. A.
BIENNE

Rue Bubenbergr 7
Tél. 3.30



= FOURNAISES =

à tremper, recuire, émailler.

Chauffage au pétrole ou au gaz.

— Fours à moufle ou au creuset —

Pièces de rechange, moufles, brûleurs, carburateurs, etc.

Seul fabricant des fours système „KRETZ“

ED. STRAUB, Fabrique de Fours industriels, Sulgen (Thurgovie)
Premières références. 475

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres
fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Cie
PORRENTROY

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour.

2291

Fabrique de secrets à vis et américains, en tous genres

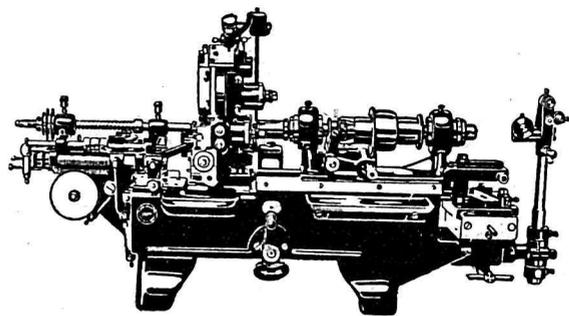
F. BERGEON

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16
Téléphone 3.34. — Compte de chèque postal IV B 728

SPÉCIALITÉ: Secrets talons détachés
Le rêve des acheveurs. — Essayer, c'est continuer.
Travail prompt et soigné. 4028

ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

FABRIQUE DE MACHINES



Machines automatiques à décoller
types „UNIVERSEL“

les plus perfectionnées pour les décollages de haute précision et **les seules** ayant tous leurs porte-outils munis du réglage micrométrique à double contrôle.

(Dispositif breveté.)

774

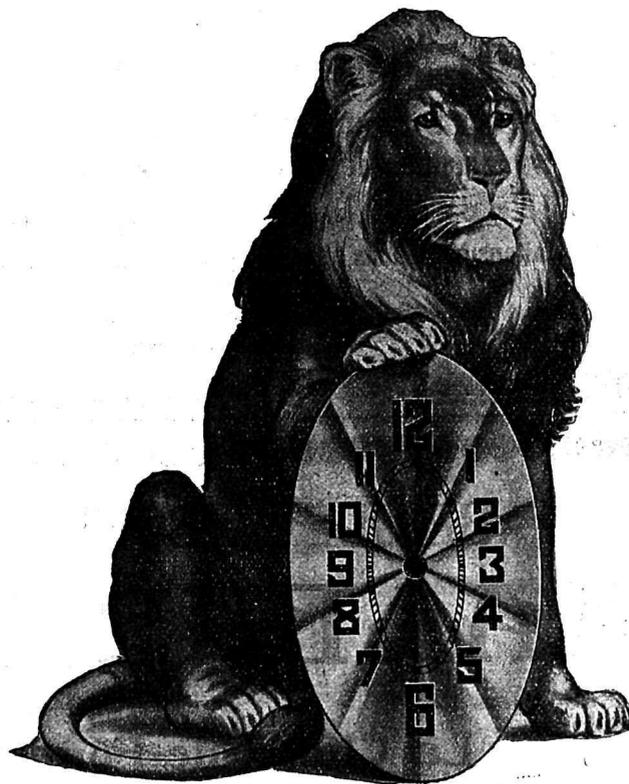
Demandez notice gratuite F

CADRANS MÉTALLIQUES

A qualité égale, qui livre le plus avantageusement ?
Qui a toujours le plus grand choix dans toutes les nouveautés du jour ?

C'est . . .

La Fabrique de Cadrans métalliques S. A.
BIENNE, Rue de l'Hôpital, 20



DIVERS

Qui s'intéresserait à participer à échantillonnage et frais de voyage pour les pays d'Extrême-Orient

Japon - Chine - Indes, etc. ?

Articles entrant en ligne de compte
11,8 mm. (5 1/4 lig.), 23,6 mm. (10 1/2 lig.) cylindre toutes formes, bon marché,
24,8 mm. (11 lig.), 33,8 mm. (15 lig.), 3/4 platine cylindre, extra bon marché,
11,8 mm. (5 1/4 lig.), 22 mm. (9 3/4 lig.) toutes formes ancre, bon courant et soigné. Eventuellement aussi montres Roskopf.

Conditions de participation par voie d'entrevue personnelle.

Prière d'écrire s. chiffre Q 214 Ls à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 870

ACHAT ET VENTE

A vendre départ port-franc Hamburg, un lot de 50 caisses avec 1200 grosses de 828

verres pour montres

assortis, de provenance tchèque. Prix très avantageux. Ecrire à H. D. 4804, Rudolf Mosse, Hamburg.

Quel fabricant

peut me livrer des montres lépine en argent galonné et argent blanc, boîtes 10 et 12 gr. 36,1^m/_m (16 lig.) et 40,6^m/_m (18 lig.), calibre bon marché en 4 rubis (trous). Commandes régulières. Guilloché, sujets hollandais et d'agriculture.

Adresser offres sous chiffre P 21773 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 832

DIVERS

VOYAGEUR ITALIEN

bien introduit auprès des bijoutiers et horlogers italiens, désire représenter maison suisse à la commission. Premières références. 827

Ecrire Aliprandi, Via Carlo Alberto 28, Milan.

ADOLPHE ADLER

3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3
GENÈVE

Brillants et Roses

ACHATS TAILLERIES VENTES

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 359

Thimothée Vuille, Tramelan

Sertisseur Tél. 134

Nouveauté: Sertissage américain
Système bouchons, toutes grandeurs.

Potence déposée: Brevet N° 40720

Régularité parfaite 759

Demandez démonstration

DEMANDES D'EMPLOIS

Chef d'ébauches

au courant de la fabrication moderne de la montre et des appareils compteurs, ayant de nombreuses années de pratique, parlant l'allemand et le français, énergique et habitué de diriger du personnel,

cherche place analogue.

Offres sous chiffre Y 2326 U à Publicitas, Bienne.

La préférence est toujours donnée aux **Mouvements A. S.**
 Pourquoi? Parce que
leur interchangeabilité facilitant le remontage,
les livraisons rapides,
les conditions avantageuses,
 sont les trois qualités prédominantes des produits de la maison
A. SCHILD S. A., Grenchen

793

A^{TE} MATHEY FILS

J. KLAUS FILS, successeur
Jaluse près LE LOCLE

Usine de laminage de Cuivre pour Cadrans
Aciers pour ressorts de montres
 aiguilles et pièces diverses d'horlogerie

ACIERS trempés, bleuis, de toutes dimensions et pour tous pays
 Laitons en bandes et en plaques. Nickel, Chrysocale, etc.

Usines à LA JALUSE (Le Locle). LA ROCHE (Suisse).
 — Maison fondée en 1834 — 4594

DECOLLETAGES

Axes de balanciers, tiges d'ancre, pignons d'échappements,
 gr. moyennes, pet. moyennes, minuteriers, chaussées, etc.

Pignons d'échappements taillés. 253
 Travail propre. — Livraisons promptes.

Schmütz Frères, Niederdorf s. Bâle

FABRIQUE DE BOITES OR
A. A. LEUBA & C^o

Sorbiers 49 Téléphone 12.12

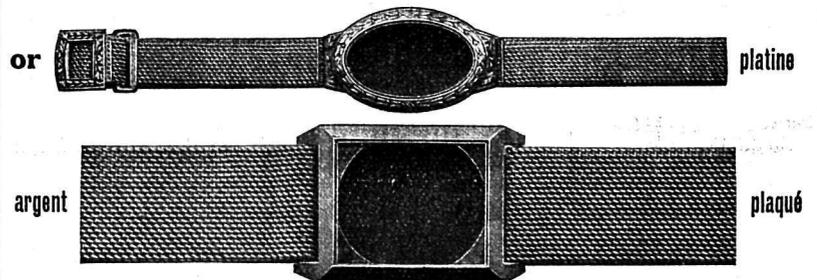
La Chaux-de-Fonds

Boîtes or, tous titres, genres et formes.

SPÉCIALITÉ:

Boîtes de formes 2 pièces, toutes cages et formes.

Tissu **"SOUPLEX"** remplace
 métallique Breveté et déposé la moire



se livre avec ou sans la boîte

GAY FRÈRES à Genève, rue des Glacis de Rive, 12
 à Paris, rue Christine, 2, V^e

SPÉCIALISTES !!! TOUS GENRES !!!
 ADOUCISSAGE CIRCULAIRE

DORAGE DE ROUES

QUALITÉ GARANTIE. — EXÉCUTION RAPIDE 4647

G. HUGUENIN FILS, QUAI DU BAS 1, BIENNE (TÉL. 796.



WEGA WATCH O. KESSLER S. A.

Télegr. Wega Grenchen **GRENCHEN (Swiss)** Téléphone 2

Montres et Mouvements ancre

de 5 1/4 lignes à 10 1/2 lignes en tous genres
 et pour tous pays.

Qualité garantie. Prix avantageux.
 Demandez nos prix. 4537



Fabrique d'Etuis en tous genres
 MAROQUINERIE. — BRACELETS CUIR ET MOIRE
 CARTONNAGES SOIGNÉS ET ORDINAIRES
GEORGES STEHLÉ

LA CHAUX-DE-FONDS 272
 rue Numa Droz, 75 Téléphone 13.66

Fabrique d'Horlogerie EDDA WATCH

Les Fils de **JULIUS BELLAK**
 Rue Léopold Robert, 26 Téléphone 18.27

LA CHAUX-DE-FONDS

Mouvements ronds et de forme } 4 3/4 à 20 lig.,
 Montres platine, or et argent } ancre et cylindre
 tous genres, fantaisies, nouveautés.

Exportation pour tous pays.

663

DIVERS

COLLIERS TOUTES TEINTES
BONNE QUALITÉ BAS PRIX
FABRICATION SUISSE
ARGENT EMAILLE

Demandez échantillons et prix, sous chiffre **J 9140 X** Publicitas Genève.

19,7mm (8^{3/4}) ancre, échappement Felsa. **10 1/2 lig.**, **Arthur Bros** 574 Charrière 22, La Chaux-de-Fonds.

Fabrikanten Grossisten Exporteure
Wer interessiert sich für laufende Adressen von Importeuren aller Länder? Zuschriften erbeten an **M. B. T. Postfach 10749** Blei Transit. 668

PITONS tous genres 4430
Plaques turques Fournitures diverses **GRANDJEAN FRÈRES** Le Locle

Verres ronds et de formes pour pendulettes montres - auto, etc. **INCA S. A.**, La Chaux-de-Fonds Paix 87 4848 Tél. 41.06

TERMINAGES
Maison sérieuse se recommande pour des terminages ancre, petites et grandes pièces. Prix suivant qualité. Travail absolument garanti. Adresser off. s. chiff. **P 21720 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 770

ADRESSES actuelles des grossistes-importateurs d'horlogerie en Allemagne, Angleterre, Pays Scandinaves, Hollande, Espagne, France, Italie, Etats-Unis, Canada, Afrique du Sud, Amérique du Sud, Australie, Chine, Japon, etc. **Henri Rychner, Zurich 4.** Fournisseur d'adresses de la branche horlogère. 805 **Nota**: Je fournis aussi les adresses des Grossistes de fournitures d'horlogerie de tous pays.

PIERRES FINES pour pièces de précision. **Hri Marin** St-Imier. 417

Achat et Vente
Qui pourrait livrer des montres lépines, acier ou nickel, mouvement heures sautantes, sans aiguilles? 807 Faire off. à case postale **10576, Chaux-de-Fonds.**

MOUVEMENTS seuls, de 11,8 (5 1/4) à 19,7mm (8 3/4) et en boîtes or 14 et 18 kts., sont demandés. Ecrire s. chiffre **Q 2306 U** à Publicitas Bienne. 812

FOURNITURES Tout lot pour petites pièces de forme et rondes est acheté au comptant. Offres détaillées à case postale **10382, Chaux-de-Fonds.**

Mouvements et montres tous métaux, 20,3mm (9), cylindre, 10 rubis rouges, remontoirs à vue, ainsi que 23,6mm (10 1/2) cyl., 8 rubis, remontoir à vue, sont livrés régulièrement, par n'importe quel quantité, aux prix du jour. Faire demandes à case postale **10295, Chaux-de-Fonds.** 804

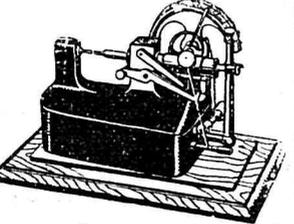
Montres Compteurs-Sports avec échappements, chronomètres et ordinaires. Faire offres jusqu'au 3 juin à **Géo. Bouverat & Co.**, de Birmingham, aux **Breuleux.** 833

ON ACHÈTE AU GRAND COMPTANT TOUT LOT AVANTAGEUX DE **MONTRES** ou **MOUVTS.** Faire OFFRES DÉTAILLÉES sous chiffres **P 21770 C** à Publicitas Chaux-de-Fonds. 823

Demandes d'emplois
HORLOGER spécialisé sur la petite et grande pièce ancre, extra soignée **cherche place de chef de fabrication** ou **visiteur** éventuellement **décoteur.** Certificats et références de premier ordre à disposition. 761 Adresser offres s. chiff. **L 2239 U** à Publicitas Bienne.

Chef sertisseur **cherche place** stable à Genève. A défaut, comme ouvrier sur petites pièces soignées. Ecrire s. chiffre **F 2285 V** à Publicitas Bienne. 798

Divers
Bureau officiel de contrôle de la marche des montres
L'entrée en vigueur du nouveau règlement des villes de Bienne, La Chaux-de-Fonds, St-Imier et Le Locle, aura lieu le 1^{er} juin 1926. 787



Micromètre - Comparateur au 1/1000 mm. Recommandé lorsque la précision des micromètres ordinaires n'est pas suffisante et donne lieu à des contestations. 830
Etalons - Jauges - Etampes Pincés - Micro-balances françaises. Tous travaux précision.

MICROMÉCANIQUE S. A., Corcelles - Neuchâtel, anc. Honegger-Golay & Cie.

Mouvements cylindre 11,8mm (5 1/4) 14,6mm (6 1/2) 15,2mm (6 3/4), sont livrés avantageusement, qualité garantie.

G. FROIDEVAUX Fleurs 34 - Tél. 26.02 **La Chaux-de-Fonds.**

Perçage et polissage de pierres d'horlogerie
Travail soigné et prix très modérés. S'adresser à **Entreprise de pierres fines, ALBEUVE** (Gruyère).

Pièces décollées pour l'horlogerie
Pignons de finissages
Pignons coulants
Remontoirs
Noyaux
Tiges
Vis
Pieds
Forêts
Goupilles
Couronnes
Fraises, Canons etc., sont fabriqués à prix avantageux par **Décolletages A. G. Grenchen.** 4805 Demandez prix s. v. p.

Timbres Caoutchouc en tous genres
C. LUTHY, rue Léopold, Robert 48 4627

Achat et Vente
A remettre à Genève
fabrique de boîtes bracelets forme, grande variété d'outillage, petite reprise, occasion exceptionnelle pour cause de santé. Ecrire s. chiff. **O 75485 X** à Publicitas Genève. 829

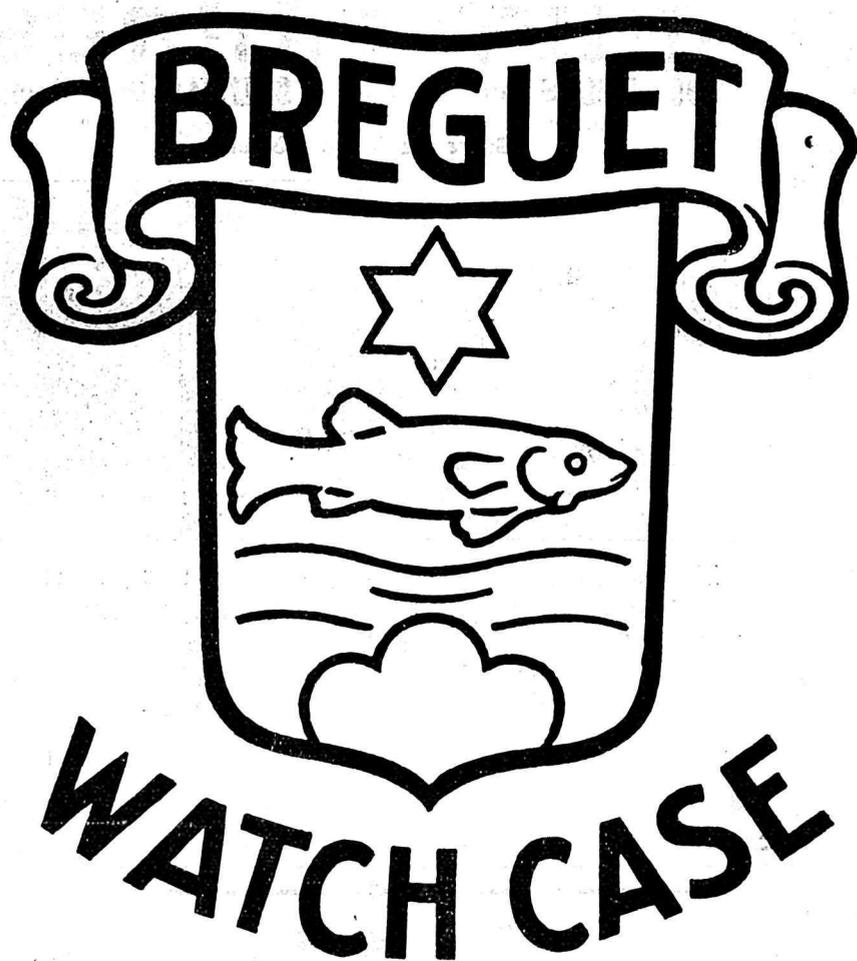
Fabrique de Boîtes argent et galonné
HEURI FRÈRES
ROSIÈRES (Soleure) **SELZACH** (Soleure)
Téléph. No 11 Téléphone No 2
Bureau à Rosières

Lépines et savonnettes en tous genres et toutes grandeurs
Boîtes bracelets de 8 3/4 à 13 lignes, en rondes, mirages et illusions
Spécialités: Carrées cambrées 3 pièces 10 1/2 et 13 lig.
Boîtes illusion à cornes, 10 1/2 et 11 lig.
Boîtes véritables cornes (2 pièces) en argent et métal.
Grande production. Livrons la boîte finie.
Demandez prix et échantillons. 824

SERTISSAGES
en tous genres et toutes grandeurs, depuis 4 1/4 lignes.
Travail prompt et soigné. Prix modérés.
ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 14.59 826 Léopold Robert 109, 2^{me} étage
PIERRES FINES

L'Annuaire de l'Horlogerie Suisse
Chapalay & Mottier S. A.
GENÈVE
Edition 1926
paraissant au début de Juin prochain
comprendra :
Volume I, dans lequel sont inscrites toutes les fabriques d'horlogerie établies en Suisse.
Volume II, où se trouvent les adresses de toutes les maisons de notre pays s'occupant des branches diverses de l'horlogerie, fournitures d'horlogerie, bijouterie, joaillerie, pièces détachées pour la T. S. F., machines parlantes, etc.
Une brochure, sur la « Terminologie horlogère », éditée par les soins des directeurs des Ecoles d'horlogerie de Suisse et de France, Ce fascicule de plus de 60 pages abondamment illustrées, est destiné à rendre les plus grands services en tendant à unifier les expressions techniques actuellement usitées dans la branche.
Un chapitre nouveau, comprenant les adresses des fabriques d'horlogerie et de pièces détachées des régions françaises du Doubs et de la Haute-Savoie.
Le tout classé de façon claire et pratique.
Souscrivez à cette édition pour le prix de
Fr. 3.-
en faisant parvenir ce bulletin à Publicitas Chaux-de-Fonds :

Nom :
Profession :
Adresse : Ville :
Date :



NOS BOITES DE MONTRES REMPLISSENT
LES PRESCRIPTIONS DU NOUVEL ARRÊTÉ
FÉDÉRAL SUR LE PLAQUÉ OR.

PAS D'AUGMENTATIONS DE PRIX, SEULE
FABRIQUE LIVRANT TOUS GENRES ET TOUTES
GRANDEURS, EN MÉTAL, ACIER ET PLAQUÉ OR.

**LES FILS DE
J. BRÉGUET-BRÉTING
BIENNE**

710

DÉCLARATION

Dans des annonces d'une page publiées dans la *Fédération Horlogère Suisse*, sous les titres „Plaqué or“ (12 mai 1926) et „Mise en garde“ (15 mai 1926) la Manufacture Genevoise de Boîtes de montres et Consorts se livrent à l'adresse des Autorités Fédérales, ainsi que de notre maison, à des attaques dont la virulence masque mal le caractère de „battage“ aussi vide que bruyant. Nous ne répondrons pas aussi longtemps que le Tribunal Fédéral n'aura pas prononcé, mais nous nous réservons tous nos droits à l'égard des publications sus-mentionnées et nous nous bornons à constater que les boîtes de montres fournies par notre maison sont et demeurent conformes en tous points aux conditions prescrites par l'arrêté en vigueur concernant le plaqué or.

LES FILS DE J. BRÉGUET-BRÉTING.